

**Bilan annuel de l'animation du DocOb  
du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne  
Année 2012**



**Avril 2013**

Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :

Martin pêcheur du Grand Voyeux © P. Kientz, Vue sur les terres agricoles de Mery-sur-Marne © B. Lelaure, Plan d'eau et roselière à la BPAL de Jablines-Annet © M. Banchi, Futaie à pics en forêt régionale des Vallières © S. Tresonne

## **SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>Préambule</b>	<b>4</b>
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	4
1.4	Missions de la structure animatrice	10
<b>2</b>	<b>Gestion de l'état de conservation des espèces</b>	<b>11</b>
2.1	Animation des contrats Natura 2000	11
2.1.a	Présentation des contrats Natura 2000 signés	11
2.1.b	Présentation des contrats potentiels à venir	13
2.1.c	Suivi des contrats précédemment signés	15
2.1.d	Démarche volontaire non contractualisée	15
2.2	Animation des MAEt	18
2.2.a	Présentation du projet agro-environnemental	18
2.2.b	Bilan 2012 de la contractualisation des MAEt et prévisions pour 2013	18
2.2.c	Synthèse sur la signature des MAEt depuis 2010	20
2.3	Animation de la charte Natura 2000	21
<b>3</b>	<b>Évaluation des incidences des projets</b>	<b>21</b>
<b>4</b>	<b>Suivis scientifiques et techniques</b>	<b>22</b>
<b>5</b>	<b>Information, communication, sensibilisation</b>	<b>28</b>
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, media	28
5.2	Organisations de réunions d'information ou de manifestations	28
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	29
5.4	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site	30
<b>6</b>	<b>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site</b>	<b>31</b>
<b>7</b>	<b>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</b>	<b>31</b>
7.1	Organisation de la gouvernance du site	31
7.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	31
7.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	31
7.2	Gestion administrative et financière	32
<b>8</b>	<b>Synthèse</b>	<b>32</b>

## **1 Préambule**

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

### **1.1 Le DocOb et le site Natura 2000**

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR1112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

### **1.2 L'animation**

Le Copil est présidé par Madame Geneviève WORTHAM conseillère régionale. L'animation du DocOb est portée par la Région Ile-de-France qui a désigné son Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice.

Le chargé de mission a été affecté à 40% de son temps (1/2 ETP) à l'animation du DocOb des « Boucles de la Marne ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR1112003 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités de la deuxième année d'animation pour ce site depuis janvier 2012 à décembre 2012.

### **1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb**

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site sont relatifs à l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » présentes sur le site lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le Tableau 1 reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés. Au total, le site compte 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le Tableau 2. Pour chaque objectif, les actions du DocOb permettant de les atteindre ont été rappelées.

Tableau 1 :

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
<b>Blongios nain</b> (5-10 couples)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats de nidification (roselière).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).		
<b>Butor étoilé</b> (5-10 hivernants)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment Île-de-France en tant que nicheur.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.		
<b>Gorgebleue à miroir</b> (10-12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de régression des habitats à long terme.</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.		
<b>Mouette mélanocéphale</b> (15-28 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).</b>
	<b>Risque fort</b> ; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
<b>Œdicnème criard</b> (12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).</b>
	<b>Risque fort</b> ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.		
<b>Sterne pierregarin</b> (13-25 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).</b>
	<b>Risque fort</b> ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
<b>Pie-grièche écorcheur</b> (0-5 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France.	<b>Assez fort</b>	<b>Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.		
<b>Milan noir</b> (4 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France.	<b>Assez fort</b>	<b>Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage</b>

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage des déchets.		<b>de déchets. Habitats de reproduction non menacés.</b>
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b> (5-13 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France. <b>Risque faible</b> ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.	<b>Faible</b>	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>
<b>Pic noir</b> (1-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France. <b>Risque faible</b> ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.	<b>Faible</b>	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>
<b>Bondrée apivore</b> (0-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France. <b>Risque faible</b> ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.	<b>Faible</b>	<b>Population anecdotique non dépendante de mesures de conservation particulières.</b>

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112003 « Boucles de la Marne ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, 2010. p148

Tableau 2

Type de milieu	Objectifs de développement durable		Actions <sup>1</sup>	
<b>Tous les milieux</b>	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)	Anim_3	

<sup>1</sup> Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune	Anim_5	
	OBJECTIF 7	Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
<b>Milieu agricoles</b>	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 7 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_8
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts	Agri_9

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions <sup>2</sup>
<b>Milieu forestiers, boisements</b>	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte

<sup>2</sup> Freq = fréquentation

<b>alluviaux</b>	économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt_1 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
<b>Milieux Humides</b> (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation ripuaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH_1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH_2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH_1 ZH_3 ZH_4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieux	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
<b>Milieux ouverts non agricoles</b> (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO.1 MO.2
		Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO.3 Charte
		Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

#### **1.4 Missions de la structure animatrice**

Les missions de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articulent autour des missions suivantes :

- Gestion des espèces,
- Suivi des évaluations des incidences,
- Suivi scientifique,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan se propose de détailler chacune des actions réalisées depuis avril 2010.

## 2 Gestion de l'état de conservation des espèces

Le bon état de conservation des oiseaux de la ZPS peut être géré grâce aux outils que permet Natura 2000 ; Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans les mesures agro-environnementale (MAEt) et l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour faire jouer ces leviers.

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

#### 2.1.a Présentation des contrats Natura 2000 signés

Une synthèse des contrats signés depuis 2010 est présentée ci-dessous (Cf. Tableau 3)

##### Restauration d'un ancien bassin de décantation à Mery-sur-Marne

Depuis le printemps 2011, l'AEV prépare la signature d'un contrat ni forestier, ni agricole. Il s'agit d'un particulier qui souhaite bénéficier d'aides pour restaurer d'anciens bassins de décantations à Mery-sur-Marne (77).

Une étude écologique a été commanditée par l'AEV au bureau d'études Ecosphère pour faire des propositions de travaux à réaliser. L'objectif est d'augmenter l'attractivité du site pour l'Œdicnème criard, la Gorgebleue à miroir, et la Bondrée apivore. Les travaux pourraient également bénéficier à la Pie-grièche écorcheur.

Le contrat a finalement été signé en 2012, et les premiers travaux lancés en fin d'année 2012. L'animateur a accompagné le propriétaire dans toutes les démarches (demandes de devis, relation avec l'entreprise sélectionnée, montage administratif et relation avec la DDT, réunion de lancement des travaux, montage de la demande de paiement...) qui ont permis cette signature et la mise en œuvre du contrat. L'animateur a également affiné le diagnostic écologique fourni par Ecosphère en réalisant une étude pédologique plus poussée des zones de création de mares. Les services de l'Etat (DDT 77) ont été conviés à une réunion de terrain préparatoire à la signature.



Figure 1 : Travaux de broyages de friches sableuses à Mery-sur-Marne avant (gauche) et après réalisation (droite)



Figure 2 : Travaux de réouverture de mise en lumière de la roselière avant (gauche) et après réalisation (droite)



Figure 3 : Creusement d'une mare et chenaux, février 2012

L' Annexe 1 présente la carte des opérations contractualisées et le cahier des charges fourni aux entreprises pour l'établissement des différents devis.

## Mise en place d'îlots de sénescence en forêt régionale des Vallières (communes de Dampmart, Thorigny-sur-Marne)



Figure 4 : Forêt régionale des Vallières (photo © S. Tresonnes)

La forêt régionale des Vallières est connue pour son potentiel d'accueil pour des habitats et espèces de la Directive, notamment grâce à la mosaïque de milieux qui s'y côtoient (Futaie irrégulière à gros bois, prairies humides, suintements et sources, prairies de fauches, bords de Marne, forêt de versant...). Le DocOb, y préconise la mise en place de mesures favorisant

les bois sénescents pour augmenter la capacité d'accueil des pics et des rapaces forestiers (Bondrée et Milan noir).

L'aménagement forestier (2006-2018) propose également différents statuts de protections (RNR, APPB, Réserve biologique forestière) de façon à mettre en œuvre une gestion appropriée du patrimoine écologique de la forêt et assurer la sécurité sur des zones d'anciennes carrières de gypse.

En 2012, sur des zones destinées à la production de bois, l'AEV a décidé la mise en place d'îlots de sénescences sur les pentes de la partie ouest du massif (carte en Annexe 2). Au total, 8,96 ha de forêt seront délimités pour qu'aucune sylviculture ne soit appliquée pendant 30 ans. Les îlots comporteront un grand nombre d'arbres de très gros diamètres (certains chênes dépassent 1 m de diamètre et certains frênes 80 cm) ; ces milieux seront très favorables à la nidification du Pic noir et Pic mar, actuellement en expansion.



Figure 5 : Arbre à pic en forêt régionale des Vallières, décembre 2012 (photo © M. Banchi)

### 2.1.b Présentation des contrats potentiels à venir

Les paragraphes suivants présentent les pistes de contractualisation que l'animateur Natura 2000 a proposé ou envisagé en 2012. Les projets présentés ne feront pas forcément l'objet d'une contractualisation en 2013.

### Dévégétalisation d'un îlot à Mery-sur-Marne

La boucle de Mery-sur-Marne comprend un plan d'eau privé (héritage de l'exploitation des carrières) sur lequel existe un îlot. Ce milieu est favorable à la nidification de la Sterne pierregarin. L'espèce est régulièrement vue sur site et a niché par le passé sur cet îlot.

Le propriétaire a été sensibilisé en 2012 à l'intérêt de dévégétaliser annuellement son îlot pour augmenter la surface de nidification de la sterne. La démarche de contractualisation Natura 2000 lui a également été exposée. Le projet imaginé prévoirait également la fauche annuelle de la prairie juste devant l'îlot. En effet, ce milieu est favorable à l'alimentation de l'Œdicnème criard, de la Bondrée apivore et de la Pie grièche-écorceur qui niche non loin.



Figure 6 : Plan d'eau de Mery-sur-Marne et habitat à Sterne pierregarin (photo © B. Lelaure)

### Parc naturel des Pâtis de Meaux

Le parc des Pâtis (propriété de la commune de Meaux), possède de nombreux plans d'eau. Dans la partie ouest du parc, des formations à roselières, abritant le Blongios nain, et de nombreux petits îlots, où niche la Sterne pierregarin, existent. Au moment de l'animation effectuée pour l'engagement dans la Charte Natura 2000, le chargé de mission a proposé aux gestionnaires du parc, la mise en place d'un contrat pour entretenir ces deux milieux support de la nidification pour deux espèces phare du DocOb. Encore à l'état d'ébauche, ce projet pourrait voir le jour en 2014.



Figure 7 : Sterne pierregarin au Parc naturel des Pâtis de Meaux (photo © B. Lelaure)

### **2.1.c Suivi des contrats précédemment signés**

#### Base régionale de plein air et de loisirs (BPAL) de Jablines-Annet

Le contrat signé en 2011 suit son cours. Les premiers travaux avaient été réalisés en février-mars 2012 (Cf. Bilan annuel d'activité 2011).

En 2012, l'animateur a de nouveau accompagné les gestionnaires pour la mise en œuvre des actions récurrentes (entretiens) prévues au contrat. Notamment, l'îlot abritant la colonie nicheuse de Mouettes mélanocéphale et Sternes pierregarin a bien été entretenu.

La clôture réalisée lors des travaux ponctuels de 2012 a été légèrement déplacée par le gestionnaire de la BPAL pour des besoins de circulation mais rempli bien sa fonction de protection de la zone de quiétude où se trouve l'îlot.

#### Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux

Un contrat ni forestier-ni agricole a été signé par l'AEV en 2011 pour des travaux d'entretien de 2ha de roselière sur la réserve. A ce jour, aucune action n'a été menée sur la zone prévue en raison de la reprise modérée des roseaux fauchés à l'hiver 2011. En fonction de la reprise de la roselière et de la zone de nidification du Busard des roseaux (qui niche dans les environs), les travaux prévus seront effectués. L'animateur Natura 2000 accompagnera les gestionnaires de la réserve pour la réalisation des opérations et la mise en paiement.

### **2.1.d Démarche volontaire non contractualisée**

La société GSM- Italcementi exploite un gisement de sable et granulats sur la boucle de Luzancy. La fin de l'exploitation approche et le réaménagement du site a déjà commencé. En collaboration avec l'animateur Natura 2000 et un ornithologue local, certains réaménagements ont été améliorés ou adaptés aux enjeux de conservation du site pour l'œdicnème criard, la sterne pierregarin, les hirondelles de rivage...

Notamment, des îlots sableux ont été maintenus et dimensionnés (côte de submersion) pour maintenir une colonie nicheuse de Sternes pierregarin après l'arrêt des pompes, une bande de gravats stériles aménagée pour étendre le territoire de nidification de l'œdicnème criard.

L'ensemble des étangs sont également très propices aux hivernants.



Figure 8 : îlot au cours du réaménagement et nidification de Sterne pierregarin, Boucle de Luzancy, juin 2012 (photo : © M. Banchi)



Figure 9 : Bande de « stériles » apportée pour favoriser l'œdicnème criard, Boucle de Luzancy, juin 2012 (photo : © M. Banchi)

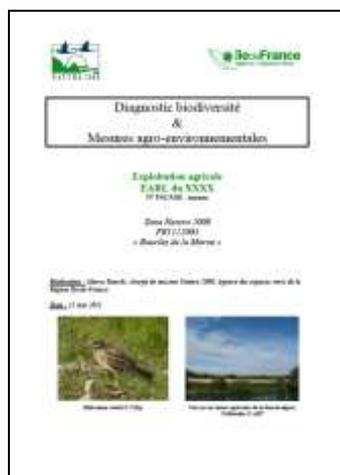
Tableau 3 : Synthèse des contrats Natura 2000 signés dans la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature (convention)	Actions prévues	Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
32311D07 7000002	AEV (RNR du Grand-Voyeux)	11 219,57€	20/12/2011	- Faucardage de roselières, - Arrachage de recrues ligneux.	Butor étoilé Busard des roseaux Gorgebleue à miroir	1ha	ZH.1 ZH.5	Début des travaux octobre 2012
32311D07 7000003	BPAL de Jablines-Annet	19 814,31€	29/09/2011	- Débroussaillage d'îlots et parcelles, - Pose d'une clôture, - Pose de panneaux d'information	Œdicnème criard Sterne pierregarin Mouette mélanocéphale Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	-îlot nord : 1433 m <sup>2</sup> -îlot sud : 379 m <sup>2</sup> -parcelles : 4,5ha -clôture : 590m -6 panneaux	MO.1 ZH.3 Freq.2 Freq.3	Mise en œuvre
32312D07 7000002	Propriétaire privé à Mery-sur-Marne	11 694.49€	9/10/2012	- Restauration de pelouses sèches, - Restauration de roselière, - Création de mares et chenaux, - Création d'arbres têtards et arbres morts.	Gorgebleue à miroir Pie grièche écorcheur Œdicnème criard Bondrée apivore (alimentation) Pic noir (alimentation)	3,5 ha de fauches 2000 m <sup>2</sup> de roselière	MO.1 MO.3 ZH.2 ZH.6	Mise en œuvre Travaux 2012 réalisés en janvier 2013
22712D07 7000004	AEV (Forêt régionale des Vallières)	31 240€	20/12/12	Mise en place d'îlots de sénescence	Pic noir Pic mar Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt.1	Repérage et marquage des îlots et arbres en 2013

## 2.2 Animation des MAEt

### 2.2.a Présentation du projet agro-environnemental

En 2010 et 2011, l'animation a permis l'engagement de 6 agriculteurs. Toujours pour la même période, 50 ha de terres agricoles ont été engagés dans des MAEt, cela représente environ 11 % de la Surface Agricole Utile (475 ha) de la ZPS des Boucles de la Marne. Les espèces visées par ces mesures utilisent pour leur reproduction et/ou leur alimentation les milieux prairiaux ou cultivés.



Au total, 9 mesures ont été proposées aux agriculteurs de la ZPS. Une mesure pour la gestion des haies, une mesure originale pour l'œdicnème criard (culture basse et peu dense de navette fourragère), une mesure pour favoriser l'entretien des milieux ouverts par pastoralisme et d'autres mesures pour la création, le maintien et l'entretien de prairies.

Pour chaque agriculteur engagé, la structure animatrice a produit un Diagnostic Biodiversité de l'exploitation. Cette pièce contractuelle permet à l'agriculteur de suivre ses mesures et leur impact sur le potentiel en biodiversité de sa ferme (linéaire de haies,...). Il permet également l'enregistrement des pratiques sur la parcelle engagée.

### 2.2.b Bilan 2012 de la contractualisation des MAEt et prévisions pour 2013

Pour l'année 2012, un agriculteur supplémentaire s'est engagé dans les MAEt (boucle de Congis-sur-Therouanne) avec la transformation de grandes cultures en prairies (8 ha), l'amélioration d'une parcelle en gel (3 ha) et l'entretien de haies (212 mL). Un autre agriculteur, précédemment engagé, a lui aussi souscrit à la mesure d'entretien des haies sur la boucle de Mery-sur-Marne (385 mL). Localement ces mesures seront favorables à l'alimentation ou la nidification de l'avifaune.



Figure 10 : Parcelle implantée en trèfle blanc et ray-grass dans le cadre d'une MAEt, Boucle de Congis-sur-Therouanne, septembre 2012 (photo © D. Galup)

Au final, 62,34 ha de SAU (13,1 %) ont été engagés par 7 agriculteurs sur les 12 présents sur la ZPS. Les premières mesures « haies » ont été sollicitées en 2012.

Pour 2013, un agriculteur supplémentaire devrait s'engager dans les MAEt sur la boucle de Jabline et Précy-sur-Marne. Plus d'un agriculteur sur deux dans la ZPS aura souscrit des mesures.

Le Tableau 4, reprend toutes les mesures jusque là souscrites. Le cahier des charges des MAEt 2013 est présenté en Annexe 3.

#### Démarche volontaire non contractualisée par un agriculteur d'Isles-les-Villenoys

L'animateur Natura 2000 a proposé la contractualisation de MAEt à un agriculteur pour des parcelles en gel et en culture céréalière sur la boucle d'Isles-les-Villenoys. L'œdicnème criard niche sur certaines des parcelles en question.

Après réflexion, l'agriculteur ne souhaitait pas s'engager administrativement. Cependant, il a convenu avec l'animateur de réaliser une fauche annuelle, aux périodes préconisées par les cahiers des charges MAEt, sur les parcelles en gel et cela pour favoriser l'œdicnème criard. L'objectif est donc rempli même si non formalisé.

Cette expérience, montre les réticences que peuvent avoir certains agriculteur à s'engager dans les MAEt par peur de contrôles supplémentaires.

#### Requalification d'une MAEt à Luzancy, retour d'expérience

Un agriculteur a contractualisé en 2010 une MAEt pour l'implantation d'un couvert d'intérêt avifaunistique sur une parcelle (anciennement en rotation céréalière) en bordure de Marne.

Les exploitants de la carrière toute proche ont souhaité pouvoir installer un quai de déchargement, un tapis roulant et une piste sur une partie de cette parcelle. Avec l'accord de l'agriculteur et en coordination avec le chargé de mission Natura 2000, le projet a été réalisé à l'été 2012.

Au final l'agriculteur a perdu environ la moitié de la surface engagée. Il devra rembourser les aides jusque là perçues sur la surface soustraite et ne touchera pas les prochains versements correspondants.



Figure 11 : Parcelle semée en couvert « Mélifère » avant (gauche) et après requalification (droite), Boucle de Luzancy (photo © M. Banchi)

## 2.2.c Synthèse sur la signature des MAEt depuis 2010

Tableau 4 : Synthèse des surfaces engagées en MAEt dans la ZPS des Boucles de la Marne

	priorité 1
	priorité 2
	priorité 3

	Code DocOb Mesure MAEt										TOTAUX (ha engagés)	
	IF_BOUMA_HA1	IF_BOUMA_HA2	IF_BOUMA_RI1	IF_BOUMA_HE1	IF_BOUMA_HE2	IF_BOUMA_GE1	IF_BOUMA_ZR1	IF_BOUMA_AU1	IF_BOUMA_AU2	IF_BOUMA_PS1		
Espèces visées	Pie grièche écorcheur Pic noir Bondrée apivore	Œdicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore		Œdicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	Œdicnème criard	Œdicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore						
Rémunération €/ha/an	0,19	0,34	non active	228	386	126	392	548	548	369		
TOTAUX (ha engagés)	0	597 mL	0	8,91	0	19,07	0,52	15,34	2,5	16	62,34	

### 2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte *a minima* des enjeux de conservation des espèces désignées. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grand types de milieux (forêt, ouverts humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.



En 2012, l'animation Natura 2000 a poursuivi le travail auprès des signataires engagés par principe, notamment pour sélectionner les parcelles cadastrales à engager effectivement. Il reste néanmoins, à officialiser les signatures par l'envoi en DDT des formulaires administratifs d'engagement. Cette étape est un point difficile, car chaque signataire doit faire le listing des parcelles et des milieux présents sur chaque unité à engager.

Des agriculteurs et la société GSM ont également été sensibilisés à l'intérêt de signer la Charte sur certaines de leurs parcelles.

## 3 Évaluation des incidences des projets

Le chargé de mission Natura 2000 est souvent sollicité dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

L'ensemble des dossiers d'EIN pour lesquels l'animateur a rendu un avis en 2012 n'est pas présenté en détail. Le *Tableau 5* reprend les EIN de la ZPS pour lesquels l'animateur a été sollicité. Quelques dossiers sont approfondis ci-dessous :

### Demande de coupe en Espace boisé classé (EBC) sur la commune de Vignely :

Un propriétaire privé a directement contacté l'animateur Natura 2000 pour connaître quels étaient les dossiers à monter pour la coupe de son bois (boisement alluvial, unique parcelle incluse la ZPS sur cette commune) situé à Vignely.

Après examen des zonages réglementaires et vérification auprès de la DDT 77, il apparaissait que pour la coupe de son bois le propriétaire devait fournir :

- une demande préalable de coupe au titre de l'EBC,
- une évaluation des incidences du projet au titre de la demande préalable.

Après discussion et visite sur le terrain, l'animateur a conseillé au propriétaire de ne pas réaliser une coupe rase du bois (projet initial), mais de ne prélever que les peupliers matures et gênants pour le voisinage. Les enjeux vis-à-vis des espèces de la ZPS ont également été présentés.

Le bois est une zone d'alimentation privilégiée pour le Pic noir.

Très sensible à l'intérêt écologique de son bois, le propriétaire ne réalisera que les coupes conseillées et présentera une évaluation simplifiée (pas d'impact si le bois est maintenu) des incidences de son projet.

Tableau 5 : Liste des projets ayant fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 connus de l'animateur

Description du projet	Pétitionnaire	Implication de l'animateur Natura 2000
Coupe rase d'un bois en EBC	Propriétaire privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation de l'impact du projet,</li> <li>- Sensibilisation aux enjeux de la ZPS,</li> <li>- Conseil sur la réduction des incidences,</li> <li>- Aide au remplissage des formulaires administratifs.</li> </ul>
PLU Islse-les-Villenoys	Commune	Simple avis
ISDI Annet-sur-Marne	Commune	Contact et remarques formulées sur le document d'EIN au bureau d'études en charge
Restitution de la servitude de marche pied le long de la Marne et installation de clôtures	AEV	Accompagnement à la rédaction de l'EIN.
Metro automatique d'Ile-de-France	Société du Grand Paris	Participation et contribution aux restitutions du bureau d'études Biotope sur l'EIN du volet des infrastructures du projet (creusement de galeries, rabattements de nappes...)

#### Cartographie des sensibilités au régime des incidences Natura 2000 – DDT 77

EN 2012, la DDT 77 a proposé à l'animateur Natura 2000 une collaboration pour élaborer des cartes de sensibilités au régime de l'EIN. La ZPS des Boucles de la Marne a été choisie comme site « test ».

Le chargé de mission Natura 2000 a accompagné le travail de la DDT77 par la présentation, sur le terrain, des zones à enjeux (projets en cours et habitats sensibles de reproduction des oiseaux) et la relecture des différents documents produits.

C'est lors d'une des journées de terrains effectuée, que la nidification de la Pie grièche a été confirmée à Mery-sur-Marne.

Le travail réalisé sera rapidement consultable sur le site Internet de la DDT 77 et sur celui de la ZPS.

## **4 Suivis scientifiques et techniques**

### Suivis ornithologiques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS est difficilement réalisable par l'animateur Natura 2000 seul. Pour cela, le suivi ornithologique de la ZPS est assuré grâce à différents volets d'observation :

- les observations ponctuelles de l'animateur,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands auxquels l'animateur Natura 2000 est associé,
- les suivis que réalise l'AVEN du Grand-Voyeux sur les propriétés régionales,
- la réunion annuelle d'échange avec les ornithologues des boucles.

En février 2012, une réunion a été organisée par l'animateur Natura 2000 avec le groupe informel des « ornithologues des Boucles de la Marne » à la BPAL de Jablines. Cette soirée a été l'occasion de faire le bilan de l'année 2011 sur les effectifs et les tendances des populations d'oiseaux visées par le DocOb.

Pour remercier les 9 ornithologues bénévoles présents, l'AEV a offert le dîner. Ce moment de convivialité a également été un moment d'échanges sur les différentes observations réalisées et a permis de souder le groupe.

Les données sont synthétisées dans le Tableau 6. Pour l'année 2012, celles-ci ne sont pas complètes faute d'agrégation de l'ensemble des observations réalisées. Ces données seront recueillies comme l'an dernier lors d'une réunion d'échanges.

Le tableau permet également de noter les espèces ou les boucles les moins suivies, où des investigations plus fréquentes devraient être menées (Meaux, Isles-les-Villenoys, Armentières) soit par l'animateur lui-même soit grâce au concours d'un bureau d'étude ou des spécialistes locaux.

#### Comptages des individus d'Œdicnème criard sur les sites de regroupement dans et hors ZPS

*Burhinus oedicnemus* se regroupe de fin août à début décembre en grands rassemblements avant de démarrer la migration vers l'Espagne ou l'Afrique du Nord. Deux zones de regroupement sont connues à Vignely (hors ZPS) sur des terres agricoles en bordure d'un lotissement et à Isles-les-Méldeuses (Sablières Capoulade). Cette année un comptage simultané sur ces deux sites de regroupement connus a été réalisé. Grâce au concours d'ornithologues bénévoles (M. Bouzin, T. Bitch, F. Boca, B. Lelaure) et de l'animateur Natura 2000 environ 140 oiseaux ont été recensés ; 96 dans les carrières Capoulades et 46 à Vignely.



Figure 12 : Lors des comptages dans les carrières Capoulades, octobre 2012 (photo © M. Banchi)

#### Comptage du Blongios nain

Des comptages simultanés, par boucle où l'oiseau était peu suivi, ont été réalisés. Ainsi les 16 et 20 juin 3 couples ont été confirmés à la BPAL de Jablines et un couple au parc des Pâtis de Meaux. C'est encore une fois grâce à l'implication d'ornithologues bénévoles (M. Zucca, J. Birard, S. Vincent, R. Provost, L. Albesa, L. Rimbault, T. Bitch, A. Constancin) que le chargé de mission Natura 2000 a pu réaliser ces suivis.

#### Comptages de la colonie de Mouette mélanocéphale

Chaque année, la colonie de Mouette mélanocéphale de la BPAL de Jablines-Annet est suivie et les poussins bagués à l'initiative de F. Bouzendorff. En 2012, l'animateur Natura 2000 a participé à cette opération. 18 poussins ont été bagués (30 en 2011). Le succès de reproduction de la colonie est très fluctuant d'une année sur l'autre, traduisant peut-être des dérangements occasionnels. La clôture installée dans le cadre du

contrat Natura 2000 signé par la Base devrait aider à maîtriser ces dérangements.



Figure 13 : L'îlot « aux mouettes » de la BPAL de Jablines-Annet, mars 2012 (photo © M. Banchi)

#### Baguage Phragmite aquatique

Sous l'impulsion de M. Zucca, ornithologue chevronné des Boucles de la Marne, un baguage des passereaux paludicoles a été organisé sur la RNR du Grand Voyeux en août 2012. L'objectif était de mesurer l'intérêt migratoire du site pour le Phragmite aquatique.

L'espèce n'a été ni capturée ni vue lors des opérations, cependant de nombreux passereaux déjà bagués ont été contrôlés, ce qui a permis de confirmer l'importance du site comme halte migratoire et l'intérêt de la diversité des milieux qui s'y trouvent.

Cette opération est très bénéfique pour le suivi du site et pourra être renouvelée.

Le compte rendu de l'opération est consigné en Annexe 4.



Figure 14 : Mesure d'une femelle de Martin pêcheur capturée lors des opérations, août 2012 (photo © P. Kientz)

#### Wetlands 2012 et 2013

Comme l'an dernier, l'animateur Natura 2000 a participé aux comptages Wetlands sur les Boucles de la Marne. La synthèse 2013 nationale confirme l'importance de la ZPS pour les oiseaux d'eau hivernants puisque pour certaines espèces (Fuligule morillon, Fuligule milouinan, Harle piette, Foulque macroule), le

secteur des boucles de Trilbardou, Jablines et Isles-les-Villenoys ressort parmi les 10 sites *d'importance nationale*.

Tableau 6 : Synthèse du suivi des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs sur la ZPS (exception pour le Butor étoilé) ; travail réalisé en collaboration et grâce aux observations bénévoles de M. Zucca, J. Birard, F. Bouzendorff, R. Provost, S. Vincent, P. Persuy, R. Huchin (AVEN du Grand Voyeux), T. Bitch, M. Bouzin, J. Bottinelli, F. Boca, B. Lelaure, L. Rimbault, A. Constancin, L. Albesa, S. Plancke, P. Rivallin

Année		2009		2011									2012									
Espèce		ZPS		Jablins Vallières	Trilbardou Lesches	Isles-les-Villenoys	Meaux	Congis-sur-Théroanne	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	Tendance globale dans la ZPS	Jablins Vallières	Trilbardou Lesches	Isles-les-Villenoys	Meaux	Congis-sur-Théroanne	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	Tendance globale dans la ZPS	
Nom français	Nom latin	Effectif	Etat de conservation	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif		Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif		
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	12 à 16 couples	Bon	1 à 2 couples (BPAL)	3 à 4 couples	non suivi	o	1-3 couples	.Nidification non suivie .Environ 60 individus en regroupement post nuptial	1 couple		15 à 20 couples, tendance stable mais évolution des carrières en défaveur Premier cas de nidification à Luzancy	1 à 3 couples (BPAL)			o	1 couple	.96 individus en regroupement post nuptial				Une bonne partie des regroupements post nuptiaux se fait hors ZPS à Vignely (46 individus cette année)
Pie grièche-écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	o	Défavorable	o	1 individu vu	o	o	o	o	o	o	o						.nidification non suivie (quelques couples)		1-2 couples		Augmentation, retour de l'espèce à Mery-sur-Marne
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	o	Favorable		Présomption de nidification							Favorable mais pourrait régresser									Un individu vu en parade nuptiale	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	4 couples	Favorable	1	.1 à 2 couples .une vingtaine d'oiseaux vus en halte migratoire			1 couple				Stable					1 couple					
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1	Favorable		1 à 2 couples					1 couple potentiel		Stable										
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	13-25 couples	Défavorable	9-11 couples			non suivi	5 couples		10 couples	non suivi	Stable, la zone de fréquentation de l'espèce est plus large avec 5 couples supplémentaires à Changis-sur-Marne					3 à 5 couples (échec de la nidification)		9-11 couples			
Martin pêcheur	<i>Acledo atthis</i>	5 couples	Favorable	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	1 à 3 couples	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi	non suivi
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	5 couples	Moyen	2-3 couples			non suivi	1 couple				Stable	2-3 couples			1 à 2 couples	1 à 2 couples					Stable
Butor étoilé	<i>Botarus stellaris</i>	5-6 hivernants	Moyen	1 individu	3 à 4 individus	non suivi	non suivi	6 individus				3 à 9 hivernants sur la ZPS	1 individu				1 à 2 individus					
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	10 à 12 couples	Favorable	2 à 3 couples	3 à 5 couples			6 à 8 couples		1 couple		En augmentation, nouveau territoire à Luzancy					6 à 8 couples					

Mouette mélanocephale	<i>Larus melanocephalus</i>	15 couple s	Défavorable	20 couples 30 poussins bagués							Stable	18 poussins de bagués			Quelques individus, pas de nidification				possibles dérangements
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	o	o					1 couple				1 male et une femelle vus sur site à plusieurs reprises			1 couple				
Héron pourpré*	<i>Ardea purpurea</i>							2 individus + 1 jeune (sans preuve de nidification)							1 individus				
Cygne de Bewick*	<i>Cygnus columbianus</i>									Hivernage									
Vanneau huppé*	<i>Vanellus vanellus</i>											7 poussins bagués							

\*Les données pour les trois dernières espèces sont présentées à titre indicatif

## 5 Information, communication, sensibilisation

### 5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, media

La communication de Natura 2000 auprès des usagers, partenaires et participants aux manifestations et réunion s'est articulée autour de la construction du site Internet de la ZPS consultable à l'adresse suivante : <http://bouclesdelamarne.n2000.fr/>

Attention, le site est en travaux et certaines pages doivent être mises à jour. Pour le moment, il est utilisé par les usagers comme plateforme de téléchargement (Compte rendus de Copil, DocOb ...).

L'animateur Natura 2000 a également animé un stand au salon de la Randonnée « Destination Nature, salon des nouvelles randonnées » le 30 mars 2012 à la Porte de Versailles (Paris), pour présenter le site Natura 2000 et la richesse écologique de la Base régionale de loisirs de Jablines-Annet. Cette journée a permis d'échanger avec les amoureux de la nature, curieux de découvrir les richesses écologiques d'Ile-de-France.



Figure 15 : Lors du salon « Destination Nature » à la Porte de Versailles de Paris, mars 2012

### 5.2 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Réunion d'information et d'échanges techniques sur la gestion des roselières de la Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux

En 2011, d'importants travaux de faucardage des roselières ont été entrepris par l'AEV pour rajeunir ces formations végétales.

Pour expliciter ces travaux et échanger avec des experts naturalistes (NatureParif, AVEN du Grand Voyeux, Seine et Marne Environnement) une réunion a été montée, à la demande du conservateur de la RNR, par l'animateur Natura 2000 en février 2012.

Les explications fournies par les gestionnaires ont permis d'appréhender sur le terrain les problématiques de repousse des roseaux. Les formations ont été énergiquement rabattues, mais il a été constaté que les rhizomes étaient toujours vivants et que la végétation redémarrerait, au printemps suivant.

Ces milieux faucardés auront un grand intérêt pour les passereaux paludicoles et autres limicoles.



Figure 16 : Echanges sur site pour la gestion des roselières du Grand Voyeux, février 2012 (photo © M. Banchi)

### **5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire**

#### Projet de Réserve naturelle régionale sur la BPAL de Jablines-Annet

En 2003, le CORIF avait proposé à la Région Ile-de-France, un périmètre pour le classement en Réserve naturelle régionale, d'une partie de la Base de Jablines-Annet. La Région a maintenu ce souhait de classement sur ses propriétés de la Base et a précisé l'intérêt écologique du lieu en commanditant (en 2011) une étude sur la richesse écologique de ses bases de loisirs.

En tant que gestionnaire des espaces naturels en propriété de la Région, l'AEV a été sollicitée pour présenter un projet de classement au Directeur et services techniques de la Base. Le chargé de mission Natura 2000, a présenté l'intérêt de la Base pour l'avifaune et pour la ZPS. La réunion s'est déroulée en juillet 2012.

La présentation réalisée est disponible en Annexe 3.

#### WeekEnd Sport Nature en seine et Marne

Pour la deuxième édition des WeekEnd Sport-Nature, le Conseil général de Seine et marne et la BPAL de Jablines-Annet ont sollicité l'animateur Natura 2000 pour proposer une randonnée de découverte des oiseaux de la Base avec un départ de sensibilisation et de jeux pédagogiques.

Le matin du 23 juin, en compagnie de l'animateur Natura 2000 et d'un naturaliste de Seine et Marne environnement, les participants ont parcourus les secteurs les plus « sauvages » de la Base ; Pour l'occasion, œdicnème criard, blongios nain busard des roseaux et sternes pierregarin s'étaient donnés le mot et exhibaient leurs plus beau atours. Presque l'ensemble des espèces visées par le DocOb et présentes sur la Base ont été vues lors de cette matinée.

L'après midi, le stand de présentation du site et des espèces patrimoniales de la ZPS a permis de sensibiliser les participants au départ d'une course d'orientation.



Figure 17 : Stand d'information Natura 2000, WeekEnd Sport Nature à la BPAL de Jablines-Annet, juin 2012  
(photo © M. Banchi)

#### **5.4 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site**

De nombreuses propriétés régionales se trouvent sur un périmètre Natura 2000. Sur l'ensemble des sites d'Ile-de-France, environ 2800 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernées. L'animateur Natura 2000 suit donc la vie de chaque site et joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le gestionnaire AEV. Pour rappel, la liste des ZPS et ZSC concernées :

- Site de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bois de Vaires-sur-Marne. L'animation de ce site a été confiée à l'AEV à partir de janvier 2012,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

La participation du chargé de mission Natura 2000 à la vie de ces différents sites est variable en fonction de l'importance de propriétés régionales concernées et l'avancement des différents DocOb, du simple suivi des comités de pilotages à l'aide à l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 ou construction de contrat Natura 2000.

De plus, le chargé de mission est le référent à l'AEV pour toutes les questions relatives à Natura 2000 et l'application des règlements associés.

#### Journée technique Natura 2000 – DRIEE Ile de France

En juin 2012, la DRIEE Ile de France a organisé une journée d'échanges techniques entre tous les animateurs Natura 2000 de la Région et les services de l'Etat. L'animateur a participé à ces échanges en présentant le travail effectué sur les MAEt. Il a également animé une sortie dans la Forêt régionale de Bondy (ZPS) sur les habitats favorables aux pics. Lors de la sortie, deux pics noirs ont été observés près du pavillon des forestiers juniors.

## **6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site**

### SDRIF

Le chargé de mission Natura 2000 a été sollicité en 2012, par l'IAUrfif pour donner son avis sur les pastilles de densification et d'urbanisation proposées par le nouveau Schéma directeur de la Région Ile-de-France aux abords des sites Natura 2000 franciliens. Seuls les aspects connus des 3 sites en animation par l'AEV ont été abordés. Monsieur M. Zucca de NatureParif a proposé ses remarques pour les autres sites Natura 2000.

### SRCE

En 2012, l'animateur Natura 2000 a également participé à l'atelier technique «Vallée de la Marne» sur l'élaboration du SRCE et ses trames écologiques.

## **7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site**

### **7.1 Organisation de la gouvernance du site**

#### **7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage**

En 2012, aucun comité de pilotage n'a été organisé. Le premier comité de pilotage d'animation s'était déroulé en novembre 2011. Les avancées de l'animation pour l'année 2012 seront présentées au prochain comité de pilotage en février 2013.

#### **7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat**

##### Elaboration de la seconde liste locale du régime des EIN

En 2012, les services de l'Etat ont élaboré la seconde liste locale des projets et activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000. L'animateur a participé à l'élaboration de cette liste en faisant des remarques sur le projet de liste (réunion avec tous les animateurs de Seine et Marne) et en participant à l'instance de concertation et de validation du projet.

##### Commission régionale agro-environnementale (CRAE) et comité technique Prairies

Chaque année, les cahiers des charges pour chaque territoire MAEt est validé par arrêté préfectoral. La CRAE a pour rôle de valider chaque cahier des charges en amont de l'arrêté auprès des financeurs des mesures (Conseil régional, département, Agence de l'eau...). En 2012, les CRAE ont été suivies par le chargé de mission Natura 2000. Pour 2013, le cahier des charges des MAEt du territoire Natura 2000 des Boucles de la Marne a été reconduit à l'identique.

La présentation pour la reconduction du territoire est présentée en Annexe 4

## 7.2 Gestion administrative et financière

### Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer du Président de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV possède un conseil d'administration qui habilite son Président à signer les documents officiels. Ainsi, le chargé de mission Natura 2000 a préparé pour les différents conseils les délibérations et rapports au conseil permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

### Renouvellement des conventions d'animation

Depuis 2010, fin de la phase d'élaboration du DocOb et début de l'animation, le chargé de mission Natura 2000 a œuvré pour le conventionnement du travail d'animation. Auprès de l'Etat (DRIEE), une convention cadre a été élaborée en commun et signée, puis chaque année, une convention financière (demande d'aide) est rédigée et signée. Auprès de la Région Ile-de-France, une demande d'aide a été faite pour la période 2010 – 2013, avec une évaluation à mi parcours en 2011 et reconduction.

### Demandes de paiement et de solde

Aussi bien pour les Contrats Natura 2000 que l'AEV a signé que pour les conventions financières annuelles, c'est le chargé de mission Natura 2000 qui s'est chargé de préparer et envoyer les demandes de paiement, d'acompte et de solde aux différents financeurs (Etat et Conseil régional d'Île-de-France).

## 8 Synthèse

Deuxième année d'animation pour la ZPS des Boucles de la Marne, quel est le bilan?

La contractualisation avance à bon rythme :

- Deux nouveaux contrats pour la ZPS (quarte en tout), avec un des premiers contrats forestiers pour la région,
- 2,3% de surface agricole en plus engagée dans les MAEt avec les premières mesures « Haies » de contractualisées pour environ 600 mL et un retour d'expérience intéressant sur la résiliation d'une mesure,

La Charte Natura 2000 est un peu en panne avec un engagement administratif des signataires difficile à concrétiser.

La communication s'est déroulée auprès des usagers de la ZPS, avec une ballade nature et un stand au Salon de la Randonnée. Le site Internet, actif mais en cours de mise à jour, complète l'information nécessaire.

Le suivi scientifique réalisé en 2012 a été placé sous le signe de la collaboration entre naturalistes passionnés. Avec plusieurs comptages en commun et échanges de données. La consolidation du petit groupe d'ornithologues bénévoles est certainement très positive pour l'animation de la ZPS.

On notera le retour ou la découverte de la Pie-grièche nicheuse à Mery-sur-Marne et la poursuite pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive de la nidification du Busard des roseaux sur la RNR du Grand Voyeux. L'espèce pourrait également s'étendre à Jablines ; autant de nouveautés pour le FSD qui devra être mis à jour.

En termes de temps d'animation, il est proposé en guise de conclusion le diagramme ci-dessous, qui illustre les actions d'animation menées et leur répartition sur le 0,4 ETP.

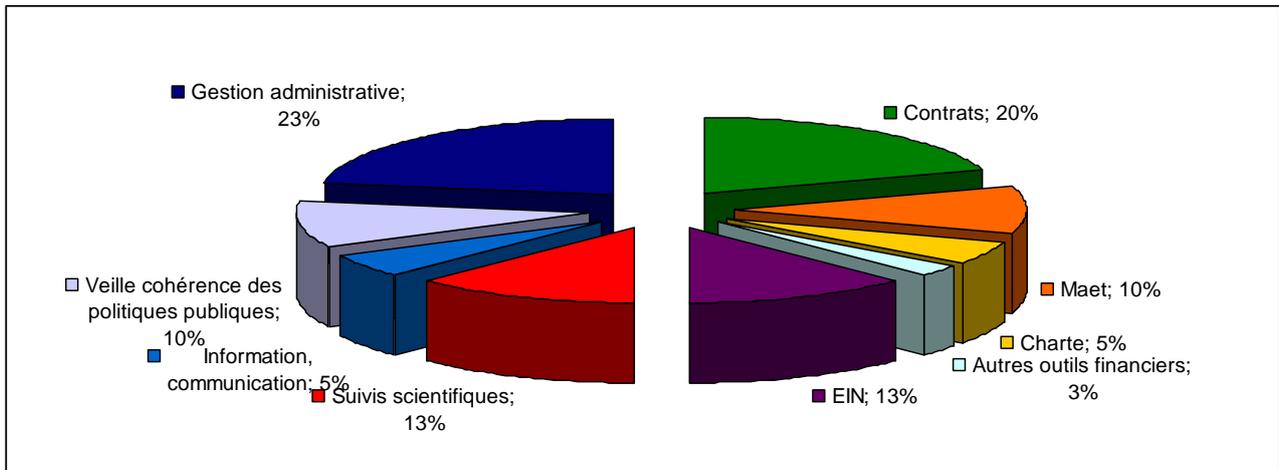
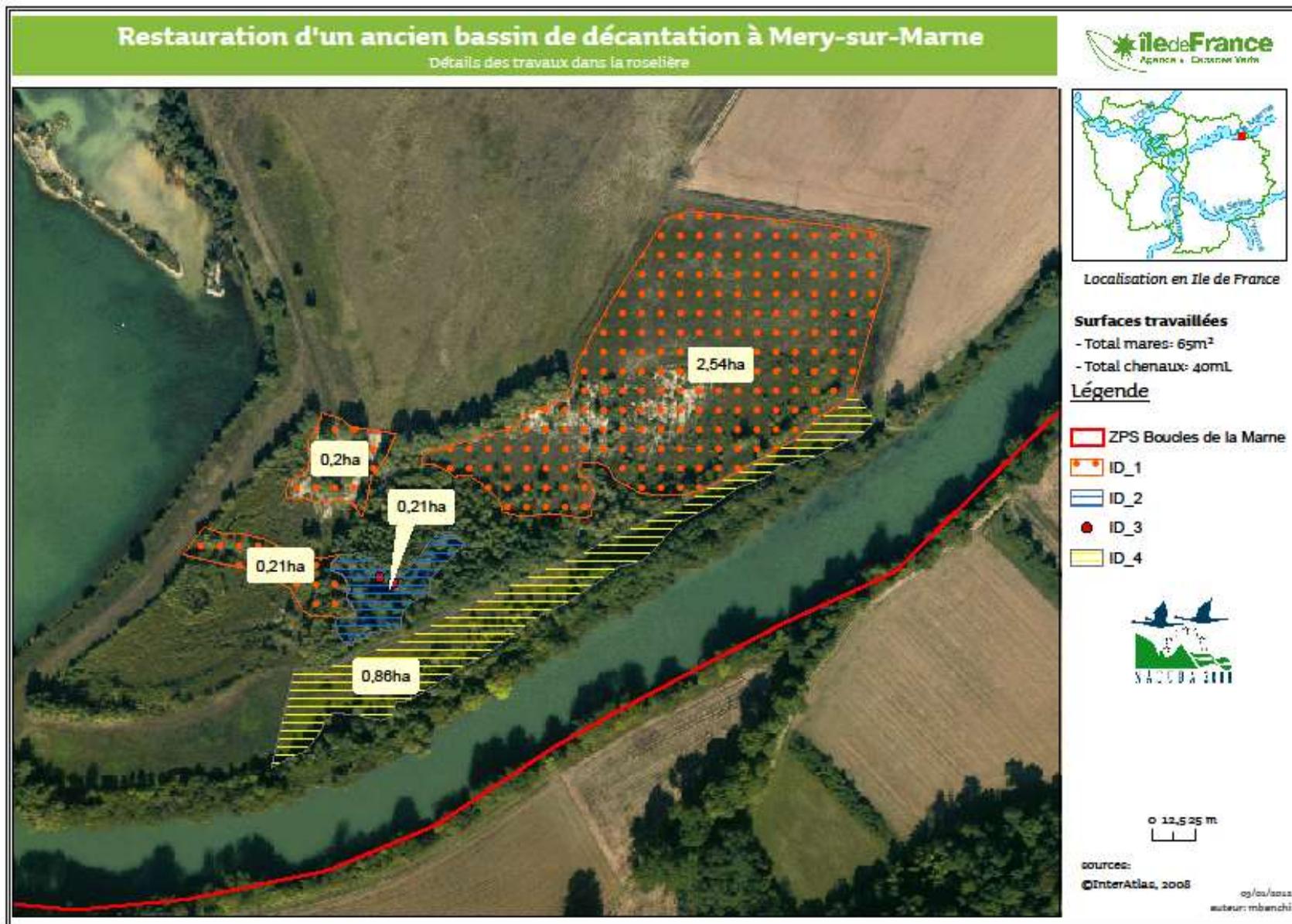
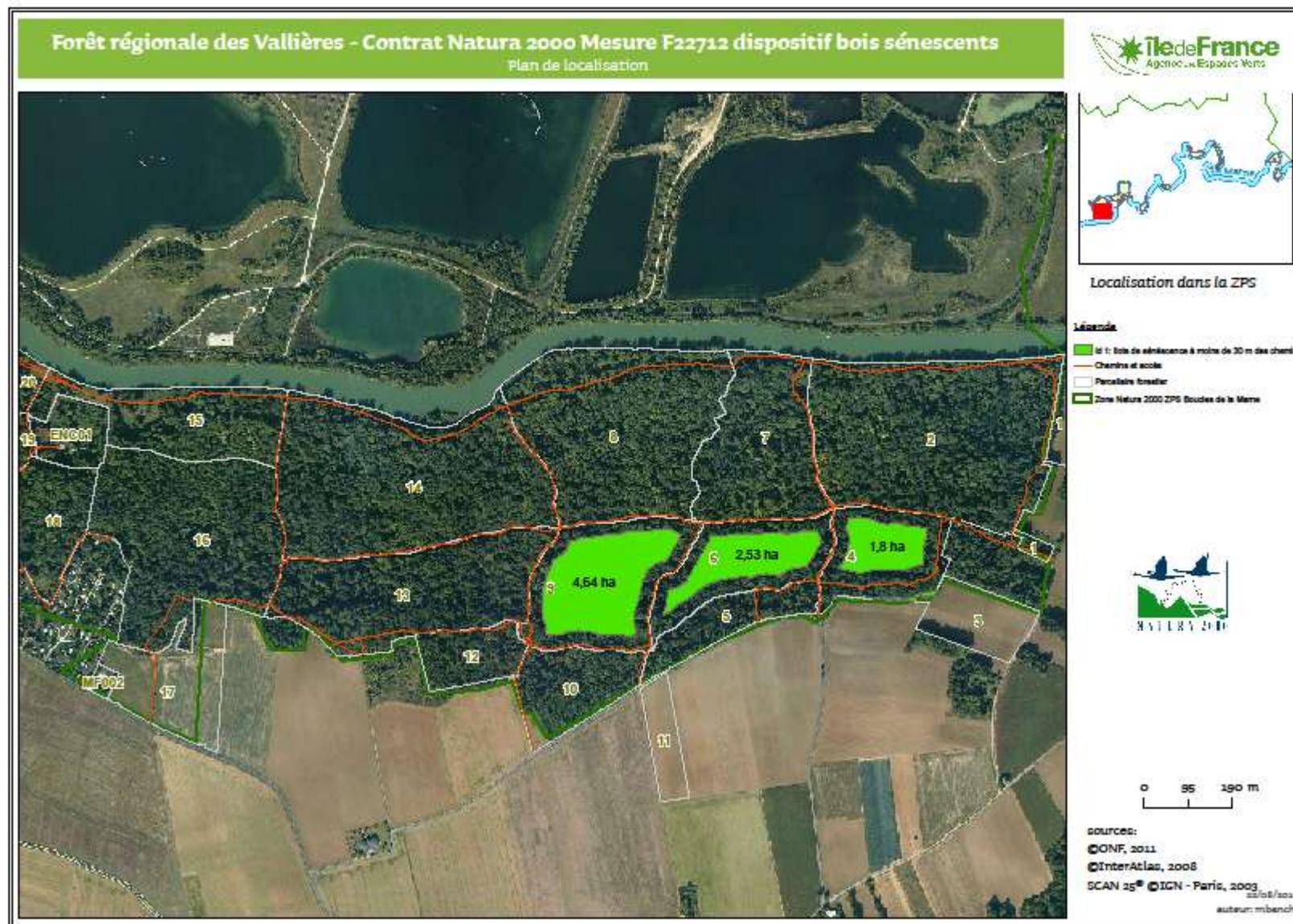


Figure 18 : Représentation de la répartition du temps d'animation 2011

**ANNEXE 1 : Carte de localisation des actions contractualisées par un propriétaire privé à Mery-sur-Marne et cahier des charges de demande de devis**



## ANNEXE 2 : Carte de localisation des îlots de sénescence en forêt régionale des Vallières



**ANNEXE 3: Cahier des charges des MAEt 2013 pour la ZPS des Boucles de la Marne**

***ANNEXE 4: Compte rendu des opérations de baguage réalisé en aout 2012 sur la RNR du Grand Voyeux***

**ANNEXE 5: Présentation projetée de la réunion de préfiguration de la RNR de Jablines,  
juillet 2012**

